

NATIO

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

Développer une patte

physique autant

qu'intellectuelle.

es rédacteurs en chef seront montés à Vers-L'Eglise pour diriger, durant notre camp annuel, une séance de rédaction de La Nation. On aura interrompu la conférence de l'après-midi un peu plus tôt. La cuisine tient à ses horaires.

Ils «collent» un sujet à plusieurs jeunes participants. Je les retrouve le soir-même assis pensifs devant leur ordinateur. Leur verre est plein mais intact, l'écran est blanc. Dans leur tête les questions s'entrechoquent: comment commencer? Comment finir? Quand couper le paragraphe? Faut-il commencer par le titre? Diton «La Conseillère fédérale», «Mme Amherd », ou « la ministre atlantiste »?

Que nos jeunes rédacteurs veuillent accepter ces quelques conseils. Je commencerai par celui de mon directeur de thèse: «Arrêtez de réfléchir au plan. La trame idéale n'existe pas. Il faut écrire, écrire et écrire». En bref, il faut savoir se lancer. On ne retranche qu'ensuite.

La Nation est un journal d'opinion «au singulier» qui cultive un style sachant ménager les inclinations et les caractères. Il contribue à restituer la pensée, comme la forme est indissociable de la matière. Cette métaphysique aristotélicienne que nos jeunes rédacteurs ont approchée à Vers-L'Eglise n'est jamais bien loin.

Ecrire exige ainsi une discipline qui commencera par le fait de s'interdire certaines facilités. Ce sont celles de la «grande presse». Nous ne connaissons pas le style RTS. Nous n'usons pas de ces formules qui, véritables lieux communs journalistiques, expriment un penchant idéologique. Chez nous, rien ni personne n'est jamais qualifié de «sulfureux». Telle personne est membre ou non de tel mouvement. Nous ne suggérons pas insidieusement qu'elle en est «proche». Les politiciens ne «dérapent» pas, tant nous n'attendons pas qu'ils restent dans un droit chemin fixé unilatéralement. Jamais un fait divers ne « relance le débat », auquel nous refusons, tout comme à l'histoire, d'assigner un sens. Notre critique n'est pas olfactive: l'adjectif «nauséabond» n'est pas de notre vocabulaire.

On ne cherche pas non plus l'effet de style. Marcel Regamey conseillait

à l'auteur d'un article de toujours en retrancher la phrase qui lui plaisait le plus. Les fâcheux y verront une pudeur calviniste excessive. J'y vois, encore elle, une exigence métaphysique. Un article poursuit un but. Il permet à son auteur de tenir un discours précis, orienté sur un public

déterminé. Chercher L'écriture est une activité à rendre son papier flamboyant revient à le détourner de sa finalité

la cause finale! – pour le mettre au service de son auteur. Qui se regarde écrire ne s'est pas assez décentré. Mais, et la nuance est subtile, qui prend de la joie à écrire se trouvera transporté dans une autre dimension, focalisé sur le ressac permanent entre l'idée et la réalité, son esprit et son clavier.

Sachons également nous défier de la «langue de bois réactionnaire». La presse traditionnelle n'est pas remplie que de «journalopes». On n'a malheureusement pas tout dit une fois dénoncée l'appartenance d'Ursula von der Leyen à «l'oligarchie mondialiste». Un problème n'est pas réglé du seul fait qu'on lui apporte une solution prétendument «chrétienne». Il ne suffit pas d'en appeler lourdement au «bon sens paysan du Grand Conseil» pour régler le désordre à l'Université de Lausanne ou le financement de la facture sociale.

Mais cela n'interdit évidemment pas de nommer les problèmes. On se gardera toutefois des sous-entendus dénonciateurs: «Un conseiller fédéral trop bien connu de nos lecteurs» sera plutôt «M. Albert Rösti, qui soutenait la loi sur l'électricité...». On évitera d'inviter le lecteur à «suivre notre regard», en espérant déjà qu'il suive notre plume.

Et le jeune rédacteur se méfiera de l'ironie. Un jour, après que le Ronchon avait imaginé l'irruption de chars russes en Lavaux annihilant les efforts de Franz Weber, un lecteur lui reprocha très sérieusement son manque de réalisme stratégique et militaire! L'ironie est trop souvent source d'incompréhensions, voire de blessures inutiles.

L'écriture est une activité physique autant qu'intellectuelle. Dans sa voiture, au travail, avant de dormir, un sujet d'article nous accompagne. Des phrases et des enchaînements se for-

ment soudain, suscités par une association d'idées, dans les lieux les plus incongrus. Heureux qui dispose toujours d'un stylo et d'un morceau de papier, à défaut d'un ordinateur. Je pourrais dresser la liste des articles écrits en TGV entre Lausanne et Pa-

ris, dans un vol Zurich-Miami entre deux films de Jurassic Park, ou assis sur un carton de déménagement, sur

une terrasse grecque ou dans un hôtel slovène.

Ecrire demande de l'énergie. On se lève brusquement pour saisir un livre sur un rayon de bibliothèque. On le feuillette frénétiquement pour retrouver une date ou une citation. Comme chez les sprinters, le rythme de la respiration influence le résultat. La musique qu'on écoutera au début de la rédaction déterminera le rythme de tout l'article. Le Nimrod d'Elgar se prêtera aux articles solennels, nécrologiques ou militaires. Bach, en

tout cas pour moi, convient bien à la politique vaudoise. Bohemian Rhapsody est parfaite pour les articles po-

Cette énergie se déploie aussi dans les renoncements qu'impose l'écriture. Renoncement aux distractions qui nous détournent de la table d'écriture. Renoncement à l'immonde téléphone portable dont les notifications nous font oublier un argument. Renoncement le jeudi à 18 heures 40, bien lancé au bureau que tout le monde a quitté, à la proposition d'un apéritif

A force d'écrire dans ces colonnes, notre jeune rédacteur développera une «patte Nation». Elle témoigne d'un rapport à la vérité autant qu'à l'engagement personnel. Ecrire est une manière d'ascèse qui forge l'âme, durcit la plume, aiguise l'esprit et, en politique, prépare au combat. Le délai rédactionnel est lundi prochain.

Félicien Monnier

Service ou direction?

Mme Nicole Minder, chef du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC), prenant sa retraite, le Conseil d'Etat a désigné son successeur, M. Michel Vust, qui a œuvré dans le cinéma et nous vient maintenant de Bienne. Il a décidé simultanément de transformer ce Service en Direction générale.

L'enflure de l'Etat ne se manifeste pas seulement par l'accroissement des effectifs et des dépenses. Il se traduit aussi par l'inflation verbale. La plupart des services qui constituaient autrefois l'administration cantonale sont devenus des «directions générales ». Ça fait chic dans le paysage.

Mais qu'est-ce qui différencie un bon vieux service d'une nouvelle et ambitieuse direction générale? La réponse devrait être donnée par le règlement sur les départements de l'administration, du 6 juillet 2022. On y lit à l'article 2: Les départements se subdivisent principalement en services. «Principalement», donc l'existence de directions générales devrait être l'exception. Ensuite: Le Conseil d'Etat peut décider la division ou la fusion de services, ainsi que leur regroupement en une direction ou une direction générale. Il faut dont qu'il y ait eu plusieurs services préexistants, ce qui n'est pas le cas pour les affaires culturelles, ni pour certaines autres « directions générales » créées dans l'euphorie de la croissance adminis-

Le résultat est assez incohérent. Immeubles et patrimoine est une Direction générale; elle coiffe six entités (qui n'ont pas le rang de services); mais pour la population, le SPOP reste un service, avec cinq divisions. Enfance et jeunesse est une Direction générale, avec 300 collaborateurs; le Service pénitentiaire, qui a conservé son titre traditionnel, compte 700 personnes. Le Numérique et systèmes d'information a droit aux galons d'une Direction générale; pour les Automobiles et la navigation, le SAN n'abandonne pas le S du service.

Il ne faut donc pas trop chercher le pourquoi du comment, sauf dans la tendance à se monter le bobéchon.

Pour en revenir aux Affaires culturelles, il s'agit d'un assez petit office, avec une vingtaine d'employés si nous voyons bien; car les institutions qui en dépendent, musées, bibliothèque, écoles de musique, ont chacune leur direction, leur personnel administratif et leur équipe technique. Il est en soutien et ne doit surtout pas prétendre « diriger »; la culture ne se commande pas d'en haut, sauf en régime soviétique; elle est le fait des poètes, des artistes, des organisateurs de manifestations, des administrateurs de maisons de culture. Nous aimons bien l'idée que l'Etat, qui n'est pas créateur, reste au rang de servi-

Jean-François Cavin

On a pu lire, ça et là, que Nemo bousculait les codes, comme un Martin Luther King des temps modernes. Rien ne saurait être plus faux: avec son rejet de la maturation psychologique, avec son refus de toutes les frontières (entre les sexes, les pays et entre l'adulte et l'enfant), il incarne à peu près tous les conformismes de l'époque.

Nemo n'a pas brisé le code. Il vient de nous l'imposer.

Raphaël Pomey, Le Peuple, juin 2024

L'anacyclose

rois grands historiens grecs ont, chacun leur tour, raconté une importante guerre que connurent les cités antiques. D'abord, Hérodote décrivit la guerre entre les Cités grecques et les barbares, les guerres médiques contre les Perses. Ensuite, Thucydide écrivit le récit de la guerre entre les Cités – la guerre du Péloponnèse entre Sparte et Athènes. Enfin, Polybe raconta la conquête de la Grèce par les Romains. Guerre à laquelle il participa et à l'issue de laquelle il fut envoyé comme otage à Rome. Ce récit colossal - nous n'en avons plus que le tiers et il fait déjà 1'500 pages – forma son Histoire1, son principal ouvrage. Polybe y essaye de comprendre comment Rome a pu conquérir la Méditerranée en seulement 53 ans. Pour lui, ce succès vient de la constitution romaine. Le livre VI de son ouvrage est ainsi consacré à l'analyse des institutions politiques et militaires de la République.

Avant d'en arriver aux spécificités des institutions romaines, Polybe commence par établir la liste des régimes politiques. Il existe trois formes simples et droites: la royauté, l'aristocratie et la démocratie. A chacune de ces formes correspond une forme corrompue: le despotisme, l'oligarchie et l'ochlocratie (le pouvoir de la foule).

Dans la royauté, le gouvernement du monarque y est librement accepté par les sujets et il les gouverne par la persuasion plutôt que par la crainte et la force. Dans l'aristocratie, la souveraineté appartient à des hommes choisis parce qu'ils sont les plus justes et les plus sages. Dans la démocratie, la volonté de la majorité est souveraine, mais les citoyens doivent être respectueux de la coutume et de la tradition, vénérer les dieux, honorer leurs parents, respecter leurs anciens et obéir aux lois.

Selon Polybe, il existe un cycle inévitable et naturel qui fait passer un Etat d'un type de gouvernement à l'autre. La royauté dégénère en despotisme lorsque le monarque cède à ses appétits, à sa soif de distinction et à la satisfaction de ses désirs. Les hommes les plus valeureux, ne supportant plus les abus de pouvoir, abattent le despote et instaurent une aristocratie avec l'appui du peuple. Mais le temps passant, leurs fils s'accoutument à leurs privilèges et se livrent à des excès. Le régime dégénère en oligarchie. Le peuple se révolte alors et, se souvenant des abus, instaure une démocratie. Puis, devenant vénal et gouvernant par la force et les voies de fait, le régime dégénère en ochlocratie. Jusqu'à ce qu'il soit de nouveau placé sous l'autorité d'un maître, rétablissant une royauté. Et le cycle recommence. C'est ce cycle que Polybe baptise anakyclosis (ou anacyclose).

Un gouvernement appartenant à un type simple ne peut qu'être instable, car il finit par tomber dans les travers qui lui sont propres et qui dé-

constante, le désir d'une vie meilleure

demeure attaché à la notion de départ,

d'arrachement volontaire à la patrie. Ma

fleuriste me racontait ce matin, en me

préparant un joli bouquet de pivoines,

que son père, au terme de quarante ans

passés à Munich, lui avait fait promettre

de ne jamais commettre la même erreur

que lui. Et pourtant, elle rêve. Et même

si ce rêve a des racines dramatiques, cela

reste un rêve, un espoir qui fait vivre

et avancer, et c'est un rêve contagieux.

coulent de sa nature même. Il existe toutefois des constitutions mixtes, mélangeant des éléments des trois formes de gouvernement, combinant leurs qualités et particularités. Cela permet d'éviter qu'un pouvoir, en prenant un développement excessif, tombe dans ses vices inhérents. L'action de chacun est contrebalancée par celle des autres. Ceci évite la corruption du régime.

La première constitution de ce type fut celle de Lycurgue à Sparte. Mais lui y est parvenu par le raisonnement alors que les Romains ont appris progressivement de l'expérience et sont parvenus à la constitution mixte la plus aboutie. Ceci permet de sortir du cycle. Ce qui ne veut toutefois pas dire que Rome vivra éternellement.

A Rome, les consuls incarnent l'élément monarchique. Ils dirigent les affaires de la guerre, les troupes en campagnes, sont obéis des magistrats, soumettent les questions urgentes au Sénat, réunissent les assemblées populaires et appliquent les décisions de ces groupes. Le Sénat est l'élément aristocratique. Il gère le trésor public, plusieurs affaires judiciaires ou l'envoi de troupes. Les droits du peuple, via les assemblées ou les tribuns, sont l'élément démocratique. Le peuple at-

tribue les honneurs et les châtiments, juge sur appel et dans les risques de peine capitale, désigne les citoyens pour les magistratures, délibère sur les projets de loi ou sur la paix et la guerre.

Chaque pouvoir peut faire obstacle ou collaborer avec les autres. Si l'un d'eux cherche à l'emporter sur les autres, comme il ne peut pas se passer des autres et peut être paralysé par ceux-ci, il ne pourra jamais empiéter sur le domaine des autres ou les traiter avec mépris.

Le livre VI des Histoires a influencé de nombreux auteurs. Citons Cicéron puis les humanistes civiques de la Renaissance italienne, Machiavel en tête. Cette pensée inspira encore, de manière moins directe, des auteurs anglophones et francophones aux XVII-XVIIIe siècles. Enfin, un regain d'intérêt pour cette tradition apparaît depuis un peu plus d'un demi-siècle, principalement dans le monde anglophone, avec ce que l'on peut appeler le renouveau républicain.

Benjamin Ansermet

Ou Histoires, au pluriel. Nous nous baserons ici sur la traduction de Denis Roussel pour la Pléiade et sa réédition par Gallimard en 2003.

Occident express 125

Dans un petit bar à tapas de Bilbao, un homme d'âge mûr interrompt, en serbe, ma discussion avec mon ami belgradois. Entre nous trois la discussion s'engage immédiatement. Cela m'arrive si souvent que je ne suis plus vraiment surpris. Partout où je me trouve, je suis assuré d'entendre parler serbe ou de rencontrer des Serbes. A Bilbao c'était un ingénieur, qui avait fui avec sa femme la guerre civile dès 1992 et avait fait son trou avec succès en Espagne depuis 30 ans. C'est la rançon de la tragédie. La vie en Serbie n'a jamais été très facile, ce qui incite continuellement les Serbes à chercher fortune ailleurs. Le nombre de ces émigrés volontaires n'est pas tenu de manière rigoureuse, mais on l'estime autour de 6 millions, soit presque autant que la population totale du pays. Rien qu'en Suisse, ils sont environ 200'000 et pas loin d'un million en Allemagne et aux Etats-Unis. Parmi les jeunes belgradois que je côtoie, artistes ou ingénieurs ou avocats, seule une minorité d'entre eux ne rêve pas continuellement d'une vie à Berlin ou à Londres. C'est une sorte de réflexe acquis. Même si la vie à Belgrade est en amélioration objective

C'est sur ces différences non quantifiables que la distinction la plus profonde peut s'expliquer entre une vie en Suisse et une vie en Serbie. En Suisse, la qualité de vie incite plutôt à rester prudemment sur place et à ne s'éloigner que pour de brefs et confortables voyages. Ailleurs ne peut signifier que moins – moins beau, moins riche, moins propre, moins sûr. Il ressort que la majorité des ieunes Suisses choisissent en général. même s'ils en ont la possibilité, de rester chez eux. Et c'est très souvent avec bonheur. Une autre question désormais se pose: si cette vie meilleure existe déjà, à quoi rêver? Il y a environ 20 ans, une amie était venue de Lausanne me voir dans mes débuts belgradois. Dans ma petite Mini jaune de 1978, j'évoquais LA NATION mes rêves automobiles sur les routes défoncées de la capitale serbe: une Jaguar Rédaction Type E, une vieille Rolls décapotable, quelque chose de tout à fait improbable Edition et ridicule, mais de flamboyant. D'une Ligue vaudoise voix tout à fait calme, comme frappée d'une évidence, elle m'avait répondu: «Moi j'ai déjà la voiture de mes rêves, courrier@ligue-vaudoise.ch

prospérité.

David Laufer

c'est une Golf.» C'est la rançon de la

M. Daniel Visentini, journaliste à 24 heures dans la rubrique des sports, a été des mois durant un adversaire acharné de M. Murat Yakin, sélectionneur de l'équipe suisse de football. Il est intéressant de suivre l'évolution de son langage au fil des épreuves de la Coupe d'Europe de cette discipline.

Il convient de préciser que l'auteur de ces lignes n'a aucune compétence en matière de jeu de la balle au pied. Il ne regarde guère les matchs, sauf si la compagnie l'exige, car il trouve ce spectacle le plus souvent ennuyeux. Il ne connaît pas M. Yakin, ni M. Visentini. Les lignes qui suivent ne sont donc pas une chronique sportive, mais une chronique de technique verbale, voire de tactique politique.

Depuis la désignation de M.Yakin à son poste important, M. Visentini n'a cessé d'en dire pis que pendre. A se demander quelles hallucinations avaient eues les dirigeants suisses en le nommant. Les matchs préparatoires confirmaient une médiocrité de mauvais augure. Puis la Suisse a gagné sa première rencontre; M. Visentini ne pouvait nier le score, mais l'adversaire était faible et une hirondelle ne fait pas le printemps. Puis la Suisse s'est qualifiée, avec une petite anicroche, pour les huitièmes de finale; M. Visentini ne pouvait pas contester l'ascension, et il a commencé à dire du bien de la formation helvétique, en nommant fugacement son sélectionneur qui n'avait pas démérité. Puis la Suisse a sorti le champion italien, à la surprise de beaucoup; M. Visentini a sonné les cloches de la victoire, en soulignant toutefois que l'équipe des Azzuri était bien mal inspirée; quant aux Helvètes, M. Yakin compris, ils s'affichaient désormais comme une formation des plus valeureuses; il faut toutefois bien voir qu'on avait la chance d'aligner la

meilleure équipe que notre pays ait jamais présentée; et il convient de mentionner que M. Yakin, après certains errements, était revenu à la formule du 3-4-3 sous la pression des joueurs.

Après s'être trompé

Avant le match contre l'Angleterre, pour ne pas détoner dans l'euphorie générale, M. Visentini énonce ces paroles encourageantes, mais qui n'engagent à rien: «Il y a maintenant un autre Yakin et une autre Suisse.» Cela montre au moins qu'il ne s'égarait pas en critiquant le sélectionneur de la première époque, puisque celui-ci a changé. Puis la Suisse s'est inclinée devant l'Angleterre; cela évite à M. Visentini de nouvelles contorsions.

Que faire lorsqu'on s'est trompé? M. Macron ne dira jamais qu'il s'est fourvoyé en dissolvant l'Assemblée nationale; il préfèrera jeter la poudre aux yeux de quelques pirouettes oratoires. Mme de Quattro n'a jamais convenu qu'il ne fallait pas approuver la loi fédérale sur l'aménagement du territoire; elle a mieux aimé se réfugier derrière de prétendues assurances fédérales dont on n'a pas vu la teneur. M. Trump n'avouera jamais avoir favorisé une tentative de coup d'Etat lors de sa réélection ratée; il dit tout et son contraire, sauf la vérité, avec l'aplomb grotesque dont il est

Ces politiques obstinés devraient prendre des leçons de souplesse chez M. Visentini. Ne pas se dédire nettement. Par petites touches successives, corriger progressivement l'affirmation initiale; en prenant soin toutefois de laisser planer un doute sur la réalité. En cas d'évidence contraire aux propos du début, arguer que les hommes ou les circonstances ont changé. On n'a jamais tout à fait tort.

J.-F. Cavin

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

www.ligue-vaudoise.ch IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4 ICM Imprimerie Carrara Morges

A propos du scepticisme

Il existe aussi un dogmatisme

du scepticisme.

a livraison de juin dernier de la revue *Le Regard libre* consacre un dossier à la vérité, examinée par rapport à deux de ses dérives. La première dérive est sa transformation en idéologie, avec ce que cela comporte de perspectives totalitaires. La seconde est la mise sur pied d'égalité absolue de toutes les vérités. En éditorial, M. Jonas Follonier, le rédacteur en chef, se demande comment naviguer entre ces deux écueils.

Il propose d'adopter la voie moyenne du scepticisme. Il ne prône pas le scepticisme radical de Gorgias, qui professait que rien n'existe, que si quelque chose existait on ne le saurait pas, et que si on le savait, on ne pourrait pas le transmettre. Il s'agit d'un scepticisme modéré, méfiant à l'égard des certitudes définitives comme à l'égard du nihilisme woke. Tout doit sans cesse être réexaminé, dans une prise de distance de principe à l'égard de la vérité, laquelle n'est qu'une étape de la réflexion.

La position de M. Follonier, qui prône l'esprit critique et l'humilité dans le débat, doit être saluée. Pour autant, est-il judicieux d'en appeler à la philosophie sceptique?

Et d'abord, est-on certain que le dogme conduise nécessairement au dogmatisme? Question parente: suffit-il de mettre le dogme en cause pour éviter le dogmatisme? Nous répondons deux fois non. Les dogmes et le dogmatisme ne se situent pas sur le même plan. Le dogmatisme est une attitude de raideur intellectuelle, de suffisance morale et de surdité au

discours d'autrui. Le dogme, notion qu'il faudrait réser-

ver au domaine religieux, est une vérité si savamment décortiquée, élaborée et épurée qu'elle en devient universelle, échappant ainsi aux circonstances particulières de sa naissance. Le dogme est le vocabulaire de l'éternité.

C'est un préjugé moderne de prétendre que le dogme engendre nécessairement le dogmatisme. C'est bien plutôt le contraire qui est vrai. Le dogme englobe et dépasse l'homme, y compris celui qui le confesse. En fait, on commence à devenir dogmatique quand on attribue le statut intemporel et indiscutable du dogme à une réalité moins haute et moins durable (à commencer par soi-même et ses petites théories maison).

Le dogme porte en lui un risque de dogmatisme, rien de plus. On peut parfaitement confesser le dogme sans avoir un comportement dogmatique, de même qu'on peut être dogmatique, imbu de soi-même, écraser les autres sans recourir à un dogme.

Quand le sceptique affirme l'impossibilité du dogme, il nie la possibilité d'une relation rigoureuse entre l'intelligence humaine et les données de la foi. Quand il met en doute la

capacité de notre intelligence à atteindre l'essence des choses, il

rend futile l'effort philosophique. Et quand il refuse d'affirmer sans réserve la perfection définitive de tel *lied* de Schubert, de *La beauté sur la terre* ou du portrait de Berthe Morisot pour ne pas imposer un jugement esthétique personnel, il se coupe et coupe ses interlocuteurs des évidences de la beauté.

Bien qu'auteurs d'œuvres immortelles, Pascal, Einstein, Van Gogh sont des modèles d'humilité. Cela ne signifie pas que, sous prétexte d'humilité, le premier va réduire la grandeur de l'objet de sa foi, le second l'originalité et la pertinence de sa théorie scientifique, le troisième la beauté de ses créations. Simplement, ils ne se juchent pas sur elles, ils s'effacent derrière. La hauteur vertigineuse des perspectives théologiques dessinées avec sûreté par Thomas d'Aquin n'incite pas l'homme à la vanité. Elle lui assigne avec plus de précision sa place dans l'univers. On peut confesser le Symbole des Apôtres en pleine certitude et en parfaite humilité.

La remise en question trop systématique de toute vérité trouble la confiance naturelle, confirmée par l'expérience quotidienne, dans le fait que la réalité nous est connaissable. Que cette connaissance soit partielle est indiscutable, qu'elle soit réelle l'est tout autant. Le scepticisme, ne cessant d'entretenir le doute, reportant sans cesse ses conclusions, casse l'élan nécessaire à l'engagement personnel sans lequel on ne fait rien de grand. Le sceptique est comme un affamé qui tournerait autour d'une pomme, ne cesserait d'en parler mais se forcerait à ne pas la trouver suffisamment bonne pour y planter les dents. Le corset excessivement serré, tissé de défiance intellectuelle et d'indécision, qu'il impose à la vérité le conduit à une ascèse stérilisante et désenchantée.

Il est certes bon qu'on se montre quelque peu sceptique à son propre égard. Et il est bon aussi qu'on se remette sans cesse à jour pour éviter le racornissement dogmatique. C'est d'ailleurs vrai même pour le sceptique, car il existe aussi un dogmatisme du scepticisme. Il n'en est pas moins nécessaire de proclamer comme vraiment vraies les vérités qui découlent d'une réflexion conduite honnêtement, dans la durée, reposant sur des arguments étayés et nourrie d'exemples.

Olivier Delacrétaz

Impôt vaudois sur la publicité: une initiative populaire nulle

Dans un arrêt récent du 4 juin 2024, la Cour constitutionnelle vaudoise a constaté la nullité d'une initiative populaire cantonale dite « Pour une taxe progressive sur les dépenses publicitaires indécentes »¹

Cet arrêt est intéressant, car il met en évidence un mécanisme de contrôle judiciaire des droits populaires. Il mérite que nous vous en présentions les grandes lignes.

L'initiative

Lancée par le groupe *Agissons*² en été 2022 et rédigée de toutes pièces, l'initiative demande l'instauration d'une taxe sur les dépenses publicitaires visant l'espace public vaudois, à un taux variant entre 0 % et 100 %, selon l'ampleur de ces dépenses³.

Seraient exemptées de la taxe les publicités liées à des événements culturels et sportifs locaux, les communications officielles des autorités et les campagnes liées à des élections ou des votations. Les revenus de la taxe seraient affectés à des causes sociales ou écologiques.

Le Conseil d'Etat

Selon le mécanisme constitutionnel vaudois, le Conseil d'Etat doit examiner au préalable si une initiative est conforme au droit cantonal et au droit fédéral, notamment pour éviter une récolte de signatures inutile.

La Direction générale des affaires institutionnelles et des communes a émis des doutes sur la conformité de l'initiative avec le droit supérieur, mais le Conseil d'Etat l'a déclarée valide, par une décision du 18 janvier 2023.

En substance, l'exécutif cantonal a appliqué le principe *in dubio pro populo* (littéralement: «dans le doute, pour le

peuple»). La décision du Conseil d'Etat est sujette à recours.

Le recours

Par acte du 16 février 2023, sept citoyens vaudois, issus des milieux économiques⁴, ont déposé un recours contre la décision du Conseil d'Etat et conclu à la nullité de l'initiative en question.

Pour les recourants, l'initiative violerait plusieurs principes constitutionnels (liberté économique, interdiction de la discrimination, liberté d'opinion, d'information et d'expression, liberté des médias). Elle ne respecterait pas le principe de l'unité de la matière et serait inexécutable.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle

En plus de trente pages, la Cour constitutionnelle cantonale examine soigneusement les arguments des initiants, du Conseil d'État et des recourants, puis elle tranche en faveur de ces derniers.

La Cour examine d'abord si la contribution financière prévue par l'initiative présente le caractère d'une taxe ou d'un impôt; elle la qualifie d'impôt d'orientation, destiné à influencer le comportement des contribuables.

La Cour considère ensuite que la liberté des annonceurs est restreinte par l'initiative, et que celle-ci «n'est manifestement pas apte à atteindre» ses objectifs⁵. La condition de la proportionnalité de l'impôt n'est pas non plus remplie.

Enfin, la Cour relève que la mise « en œuvre de l'initiative apparaît très problématique dans un certain nombre de domaines » ⁶.

En définitive, la Cour constitutionnelle juge que l'initiative est contraire à la liberté économique et qu'elle est inexécutable. Elle doit donc être annulée. Le recours est admis et la décision du Conseil d'Etat est également annulée.

Conclusions

L'arrêt de la Cour constitutionnelle peut encore faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. Il est vraisemblable que les initiants vont déposer un tel recours. L'affaire n'est donc pas terminée.

A ce stade et à notre sens, il apparaît que le Conseil d'Etat n'a pas fait son travail correctement dans ce dossier. Il n'aurait pas dû valider cette initiative jusqu'au-boutiste.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle donne raison aux recourants sur toute la ligne. Le pouvoir judiciaire vaudois a heureusement rappelé quelques-unes des limites des droits populaires. Reste à voir si cela sera aussi, le cas échéant, l'avis des juges fédéraux.

Antoine Rochat

- CCST.2023.0002, consultable sur le site www.jurisprudence.vd.ch.
- ² Sur ce mouvement, voir l'éditorial de Félicien Monnier dans *La Nation* n° 2234 du 25 août 2023.
- ³ 0 % jusqu'à fr. 10'000.-, 25 % jusqu'à fr. 100'000.-, 50 % jusqu'à fr. 1'000'000.-, et 100 % au-delà de cette somme.
- Les recourants viennent du Centre Patronal, de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, et d'une agence publicitaire.
- ⁵ Arrêt du 4 juin 2024, p. 24: *L'initiative* n'est manifestement pas apte à atteindre l'objectif environnemental et de santé publique recherché.
- ⁶ Arrêt du 4 juin 2024, p. 27.

Place du Grand-Saint Jean

La Ligue vaudoise, *La Nation* et les *Cahiers de la Renaissance vaudoise* avaient collectivement formé opposition au projet de changement du nom de la Rue du Grand-Saint-Jean en «Charlotte Olivier von Mayer».

Nous n'avons pas été seuls. Les commerçants du quartier ont déposé une pétition et ont formellement formé opposition.

Nous avons reçu de Mme Germond la réponse suivante, dans un courrier du 4 juillet:

«La Municipalité souhaite que ce projet se fasse en concertation avec les personnes concernées dans le quartier: elle a ainsi décidé de le reporter de quelques mois, pour que les échanges puissent être poursuivis et qu'une solution convaincante pour le plus grand nombre soit trouvée. Les autres lieux nommés en l'honneur des femmes lausannoises seront quant à eux inaugurées (sic!) au mois de novembre.»

Dans ses salutations, Mme Germond précise «se réjouir de poursuivre notre stratégie de féminisation des espaces publics, y compris au sein de votre quartier».

Retarder pour convaincre, et sinon, imposer. Telle est la stratégie de la Municipalité.

Etrange ordre des priorités: alors que les touristes fuient la ville et ses désordres, la Municipalité s'obstine à faire augmenter le salaire de son syndic et à changer les noms des rues.

Conversion

est un homme à face de Viking légèrement empâté. Il est né en 1959 sur la côte Ouest de la Norvège, enraciné dans une région de marins, de pêcheurs et de petits agriculteurs. Il dit: J'ai une vie avec des gens qui sont proches de moi, mon paysage est Strandebarm, je suis lié à un petit village sur la rive du Hardangerfjord. Ce sera toujours mon paysage, mon univers, même si je n'habite plus là depuis 40 ans. La langue qu'il écrit est le néo-norvégien (nynorsk), il se sent chez lui dans cette langue.

Il a sept ans quand une artère sectionnée accidentellement l'expose à une mort imminente; il se voit soudain comme de l'extérieur dans la voiture qui l'emmène chez le médecin. La nature et lui-même sont enveloppés dans un nuage doré. Il se sent submergé par la beauté, éprouve un sentiment de paix dans cet éclat d'or. Cette expérience, qu'il considèrera plus tard comme mystique, l'a marqué. N'a-t-il pas découvert une vérité spirituelle?

Ses parents sont croyants. A la maison, on lit la Bible et on récite des prières.

Au collège, un professeur lui demande de lire à haute voix. Terrorisé, il s'enfuit de la classe; il sera dispensé de cet exercice. Durant quelque temps, il ne pense qu'à jouer de la guitare. Il est habile, mais juge lui-même son niveau insuffisant. Il se met alors à écrire des poèmes, de petits récits. Il reprend possession du langage par l'écriture, qui lui procure un sentiment de sécurité dont l'obligation de lire devant un public l'avait privé. La langue parlée, qui sert à communiquer, lui déplaît. Il pré-

fère la langue écrite qui donne un sens à ce qu'il vit. Quant à la poésie, elle lui permet de communier avec les gens et les choses. Le plus important dans la vie ne se dit pas, ça s'écrit.

Notre Norvégien étudie ensuite la littérature comparée et la philosophie, notamment Heidegger et Wittgenstein, selon lui des *philosophes poètes*, qui le conduiront plus tard à... saint Thomas d'Aquin.

En 1983, il publie son premier roman, intitulé *Rouge, noir*. L'auteur est un jeune homme à part, qui n'occupera jamais un emploi digne de ce nom. Chaque matin au réveil, il vomit d'angoisse. Alors il se met à écrire et dès qu'il a commencé, l'écriture prend le dessus sur l'inquiétude et la mélancolie. En écrivant, il ne veut pas «s'exprimer», mais pénétrer la réalité véritable, au-delà de l'idéologie ambiante.

Son but est de sortir de lui-même, pour découvrir le lieu où l'angoisse cesse d'exister. Où se trouve-t-il, ce lieu?

A 16 ans, l'adolescent a écrit à son pasteur pour lui annoncer qu'il quitte l'Eglise luthérienne d'Etat à laquelle il appartient. L'ambiance des paroisses de campagne lui semble «inauthentique». Il fréquente un temps les assemblées silencieuses des *quakers*, établis en Norvège depuis le XIX^e siècle, à l'origine dissidents de l'anglicanisme, puis protestants extrémistes, sans prêtres, sans sacrements, sans hiérarchie.

Entre vingt et trente ans, un peu gauchiste, objecteur de conscience, il écrit et vit de petits boulots. Il boit beaucoup de whisky, de vodka et de

vin rouge pour se donner du courage. Il dit: Je suis, honnêtement, très reconnaissant à l'alcool, car jamais je n'aurais réussi à faire dans la vie ce que j'ai fait, s'il n'y avait pas eu l'alcool. Compte tenu de la retenue de l'âme norvégienne, en bien comme en mal, je crois que la Norvège s'arrêterait presque si l'alcool disparaissait. Un jour il s'effondre sur un trottoir. On le conduit à l'hôpital. Au terme d'un long traitement, il ne boira plus une goutte d'alcool. Cependant il ne renonce pas à la fumée, par esprit de contradiction, opposé qu'il est aux campagnes de harcèlement, dit-il, organisées par l'Etat norvégien contre les fu $meurs^{\hat{1}}$.

Pour compenser l'alcool, il lit énormément. Quand il atteint la quarantaine, ses pièces de théâtre ont du succès et rapportent de l'argent. Il écrit: J'avoue que cette attitude aristocratique qui consiste à être artiste et que j'ai toujours eue, si tout le monde pensait ainsi, rendrait toute société impensable. Il y a quelque chose d'aristocratique chez les gens modestes dont je suis issu et auxquels, au fond, j'appartiens encore.

En 2013, âgé de 54 ans, il se convertit au catholicisme. J'étais croyant à ma façon, dit-il, longtemps avant de me convertir. Je me reconnais officiellement comme chrétien, comme catholique. Je reconnais une théologie, des dogmes qui

ne me posent aucun problème dans la plupart des domaines. Oui, j'ai même lu à fond l'énorme Catéchisme catholique!

A ce jour, l'homme dont nous avons esquissé le portrait a écrit une trentaine de pièces de théâtre et dix-neuf romans traduits en de multiples langues, huit recueils de poèmes, deux essais et des contes pour enfants. On lui a décerné le Prix Nobel de littérature en 2023, il s'appelle Jon Fosse. Nous n'avions pas lu une ligne de cet auteur avant de tomber sur *Le mystère de la foi*², livre d'entretiens accordés à un ancien pasteur de l'Eglise norvégienne lui-même converti, Erskil Skeldal, et consacrés à l'itinéraire spirituel de l'écrivain.

Nous y reviendrons.

Jacques Perrin

- En 2023, il ajoute: «L'Europe, c'est la diversité, de toutes les façons imaginables, tandis que l'UE est, sinon simpliste, en tout cas uniformisée en un seul sens quelqu'un en une position centrale va décider que les gens qui le voudraient n'auront pas le droit de chiquer du tabac. C'est révoltant. Que ce soit le pouvoir financier aux manettes ou la bureaucratie politique, cela me fait horreur. Je suis à fond pour l'Europe, donc je suis contre l'UE. »
- ² Editions Artège, 2024.

Définir le PIB

Quiconque suit les actualités a déjà entendu parler du PIB, l'indicateur privilégié pour mesurer la richesse d'un pays. Mais qu'est-ce donc que ce Produit intérieur brut?

Le PIB a commencé à être utilisé au milieu du XX° siècle, comme mesure simplifiée et quantifiable de l'activité économique d'un pays sur une année. Sa variation temporelle permet de déterminer le taux de croissance. Il existe trois optiques pour le calculer: la production (on calcule la somme des valeurs ajoutées), le revenu (on additionne ceux du capital et du travail) et la dépense (la somme de la consommation, l'investissement, les dépenses gouvernementales et le solde de la balance commerciale).

La notion d'intérieur indique que l'on prend en compte la production réalisée sur le territoire par des résidents et des non-résidents. Il serait aussi possible de calculer le Produit national brut (PNB), qui mesure l'ensemble de la production réalisée à l'in-

Ni vérité, ni poésie: idéalistes, la plus sotte espèce de gens. Ils ont faussé la raison. Et dégradé le sentiment, comme outil à tout faire.

André Suarès

térieur et à l'extérieur du territoire par des résidents.

La notion de brut signifie que le PIB inclut les investissements de remplacements (en cas d'usure par exemple) et ceux d'expansion (destinés à accroître le stock de capital). Il serait aussi possible de s'intéresser au Produit intérieur, ou national, net (PIN, ou PNN), qui ne prend pas en compte les investissements de remplacements (ou consommation de capital fixe pour le terme économique), mais seulement ceux d'expansion.

Le PIB est généralement indiqué au prix du marché, car c'est ce dernier qui est pris pour mesurer la production. Mais il serait aussi possible de le calculer au coût des facteurs, que l'on obtient en retirant les impôts indirects et en ajoutant les subventions.

Enfin, le PIB peut être nominal ou réel. Le premier prend en compte la valeur de la monnaie l'année concernée, le second prend une valeur de référence pour plusieurs années (et corrige ainsi l'inflation).

Ces quelques éléments permettent de mieux définir le PIB et ce qu'il représente, ce qui est rarement fait. Cela fait aussi apparaître l'existence d'autres indicateurs possibles (PNB, PIN, PNN, ...). Mais le PIB souffre de défauts sérieux, sur lesquels nous reviendrons.

B. Ansermet

Actualité sans intérêt et couteaux sans couteaux

L'actualité, en ce moment, déborde de sujets extraordinairement dépourvus du moindre intérêt, qu'il s'agisse du football (bienheureux ceux qui habitent à l'écart des centres-villes), des élections françaises (qui ne sont qu'un déferlement perpétuel de haine au nom de la *fraternité*), des élections britanniques (compliquées à comprendre, comme tout ce qui est britannique), des élections américaines (superproduction hollywoo-

RONCHON

dienne sur fond de guerre mondiale), de toutes les élections en général, des polémiques sur le futur horaire des CFF, des chiens et chats écrasés, de la vie des influenceuses, ou du retour de la prohibition (dans nos assiettes et sur nos routes, notamment, avec la bénédiction molle de masses populaires amorphes). Cette prolifération de sujets dignes de désintérêt est assez habituelle lorsque l'été arrive; mais cela se remarque particulièrement cette année parce que, précisément, l'arrivée de l'été ne saute pas aux yeux. Et même cette météo relativement inhabituelle ne suffit pas non plus à constituer un sujet intéressant (l'été 2023 était chaud, le réchauffement climatique était incontestable; l'été 2024 est frisquet et pluvieux, le dérèglement climatique est incontestable; l'homme sage s'abstient de brocarder ce qui apparaît incontestable aux yeux du monde).

De fait, il n'y a rien dans l'actualité qui puisse inspirer la présente chronique et il est nécessaire de remonter environ deux mois en arrière pour trouver une information qui sorte un peu de l'ordinaire – par exemple quand le patron de l'entreprise suisse Victorinox a laissé entendre qu'il envisageait de fabriquer des couteaux suisses sans lame, pour les vendre dans des pays où il est déconseillé voire interdit de posséder un couteau. Curieusement on ne parle pas ici de la Suisse – pourtant pionnière dans les interdictions et les «désidentifications» en tout genre – mais ça viendra sûrement. Après les steaks sans viande, les boissons sans sucre, les toilettes sans genre, les villes sans voiture et les voitures sans conducteur, pourquoi pas les couteaux sans lame? On les tiendra toujours par le manche jusqu'à ce qu'une loi tédérale exige qu'ils ne possèdent pas de manche non plus. Il faudra aussi y supprimer les autres outils dangereux, ciseaux, poinçons et tournevis, et bien sûr le tire-bouchon pour éviter tout abus d'alcool - à moins qu'on ait généralisé d'ici là le vin sans alcool. Fini également les ouvre-bouteilles, pour des raisons évidentes de promotion de la santé. Lorsqu'on aura encore supprimé les deux faces en plastique (pensez aux océans) ainsi que la croix suisse (sur injonction de la coprésidente des femmes socialistes suisses), on aura alors un exemple concret (quoique peu visible) de la quintessence de l'épuration de notre civilisation.